

Ouverture de la séance à 18h

Présents : 40 dont 22 représentés

## **1. Validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 1er juin 2015**

**Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2015**

**Vote : 35 POUR, 2 abstentions, 3 non-exprimés**

## **2. Rapport moral et d'orientations**

Fait par le président D. Mulliez.

2015 a été une belle année et la plupart des objectifs mentionnés à l'AG, il y a un an, ont été atteints.

47 salariés en insertion ont été accueillis représentant 20,16 ETP. 30% étaient des femmes.

298 paniers équivalents 10€ ont été livrés les dernières semaines de 2015.

Le Chiffre d'Affaires de l'activité verdage a atteint 100 026 € avec une diversité accrue des activités.

Les résultats financiers montrent un déficit d'exploitation limité à 18k€ et un résultat net final bénéficiaire à 9 942 €.

Malheureusement le taux de retour à l'emploi des salariés en fin de contrat est passé de 53% en 2014 à 44% en 2015. Malgré les encouragements des encadrants, plusieurs salariés n'ont pas mis l'énergie et la motivation nécessaires dans les démarches externes de stages et de recherche d'emploi.

Denis MULLIEZ remercie toutes les personnes grâce à qui cela a été rendu possible : des salariés en insertion, à la directrice et aux encadrants, aux consomm'acteurs, aux membres du CA, aux bénévoles, aux différents partenaires, aux fondations sans oublier la météo.

### **Les temps marquants de 2015 :**

- installation de 5 grandes nouvelles serres
- installation de 4 ruches
- installation d'un nouveau grand frigo
- mise en place de 4 bungalows à matériel et d'une salle de formation
- présentation de parcours d'insertion lors de réunion du Conseil d'Administration
- et toujours les repas conviviaux, un lundi midi par mois.

### **Pour 2016, les objectifs sont les suivants :**

- Une exigence plus forte vis à vis des salariés en insertion pour les démarches afin de faire progresser le Taux de Retour à l'Emploi.
- 300 paniers livrés en moyenne chaque semaine,
- Augmentation des surfaces cultivables, accroissement des ventes de notre petit marché local
- Eventuelles ventes sur un marché en dehors du site,
- 100 k€ de chiffre d'affaires pour l'activité verdages,
- subventions d'équipement pour poursuivre la modernisation des outils,
- obtention en 2016 d'un permis de construire pour un « bâtiment agricole » en dur en 2017 qui abriterait les vestiaires, la cuisine et le bureau des encadrants, et sinon prévoir le renouvellement de certains bungalows et de la serre des vestiaires.

Commencer à collecter des fonds pour la solution retenue, notamment par le biais de fondations qui pourraient verser des subventions pour un montant de 80 000 € : Carasso (30 000 €) et Betancourt Schuller (50 000 €), subventions qui pourront aider au défrichage d'une parcelle et au projet de construction en projet.

Pour info, Denis Mulliez représente les 28 jardins de Cocagne régionaux au CA du réseau Cocagne.

#### **Approbation du rapport moral et d'orientations**

#### **Vote POUR à l'unanimité des présents ou représentés**

### **3. Rapport d'activité dont point sur le projet associatif**

Fait par Carole VINATIER-SAMBA, directrice des jardins.

Rappel des chiffres et information concernant la problématique de l'irrigation et de la surface un peu insuffisante pour les légumes de garde. Actuellement, 12 serres utilisées.

Présentation des 2 chantiers d'insertion et de l'équipe puis des partenaires financiers, associatifs et privés.

Carole explique ensuite la mise en place de l'instance « Santé et sécurité au travail » et de l'élection des délégués du personnel.

Rappel d'un travail important autour de la communication avec notamment Mathilde Rey puis Renaud Bompard (volontaires « service civique »). Rôle important qui sera poursuivi avec l'arrivée d'une nouvelle personne en juillet.

Présentation de la mise en place d'un rucher pédagogique et de la location de sapins de Noël.

Carole VINATIER-SAMBA insiste également sur les mécénats de compétences mis en place avec 2 entreprises. Ce mécénat permet à ces entreprises de mettre à disposition ponctuelle et gracieuse leurs collaborateurs auprès d'associations d'intérêt général. Cette délégation de compétences s'effectue sur le temps de travail des collaborateurs volontaires dans les locaux de l'association ou dans ceux de l'entreprise, et présente de nombreux bénéfices pour tous : L'intégration ponctuelle de compétences générant une professionnalisation pour les Jardins, la découverte du monde de l'entreprise et pour l'entreprise: la découverte du monde associatif, introduire de nouvelles valeurs dans l'entreprise en terme de communication interne, bénéficier d'une déduction fiscale, et participer à un projet "d'intérêt général"

Pour Pluralis, un appui sur la communication a été proposé et avec Altae, l'aide consiste en la maintenance du parc informatique.

Explication du suivi des salariés aux jardins, travail en coordination avec la chargée d'insertion et les encadrants techniques : formalisation des objectifs personnels, informations collectives, suivi des compétences, des formations, ... puis présentation des salariés en insertion accueillis (85% en dessous du niveau BAC) et des principales problématiques. Il est fait mention de l'importance des heures et de la diversité des types de formations suivis par les salariés sur leur temps de travail (soit 5%).

Carole parle ensuite du projet Culture et Expression puis du devenir des salariés après leur passage aux jardins : 44% ont retrouvé un emploi ou une formation qualifiante. Problème de motivation évoqué comme frein au retour à l'emploi. Le salarié doit rester acteur et l'équilibre est difficile à trouver entre l'aide à apporter par l'association et les démarches propres au salarié. En moyenne, les salariés restent 14 mois aux jardins.

Carole souligne la progression de la productivité en maraîchage et de l'augmentation de 26% du CA. Puis elle parle du partenariat avec La ferme du May pour la livraison des fruits et de la mise en place du petit marché qui fonctionne bien.

Très bonne année également pour la pépinière et les chantiers espaces verts et elle souligne l'importance du partenariat avec « Emplois verts » qui nous sous-traite des activités de chantiers. Egalement obtention en 2015 d'un marché d'entretien des « sentiers de randonnées ». Reconduction de l'opération « Balcons fleuris » en partenariat avec ACTIS sur plusieurs quartiers de Grenoble.

Elle termine par l'ensemble des actions de sensibilisation (accueil de stagiaires, visites participation à différentes manifestations.)

#### **Le suivi des salariés en 2015**

##### **Un suivi accompagnement individuel et collectif**

L'accompagnement sur le parcours d'insertion socioprofessionnel se passe d'abord aux Nouveaux Jardins de la Solidarité mais il doit aussi se prolonger au dehors. Des entretiens individuels ou collectifs (binômes /

grand groupe) sont programmés sur une fréquence régulière (3 semaines) aux Jardins afin d'anticiper les situations d'urgence. Ces temps doivent permettre aux personnes de se re-découvrir, se re-trouver, se découvrir pour certains.

Des rendez-vous tri-partites sont organisés avec le référent emploi de manière régulière : contrat d'objectifs (à 1 mois environ), parfois bilan intermédiaire (à 3 semaines ou 4 mois environ) pour réajuster et bilan final (à 5 ou 6 mois) si possibilité et disponibilité du référent pour dégager les perspectives.

L'accompagnement est réalisé du recrutement à la sortie emploi ou formation s'il y a lieu :

- prise en compte et résolution des résistances (logement, mobilité, communication...) et mobilisation de leurs propres ressources ou relais vers d'autres compétences
- travail d'orientation professionnelle
- techniques de recherche d'emplois : identification et valorisation des compétences et capacités, réalisation et réactualisation du CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens, recherche d'emplois sur internet, prospection directe, accompagnement physique...

La chargée d'insertion aidée de l'équipe encadrante, s'appuie notamment sur les outils suivants : le règlement intérieur et le livret d'accueil, présentés le premier jour d'arrivée sur le chantier lors de l'accueil des nouveaux salariés.

### **Les salariés en insertion accueillis en 2015**

En 2015, pour engager les phases de recrutement, **9 informations collectives ont été réalisées**. Cela représente **94 candidats convoqués, 49 personnes présentes, pour 24 personnes retenues**. Les recrutements monopolisent l'ensemble des encadrants en amont et en aval des entretiens et nécessitent un investissement important. Il s'agit cependant d'une étape obligatoire du parcours, qui permet de vérifier l'adéquation des compétences et missions de la structure aux besoins exprimés par les candidats ainsi que leur adhésion au parcours d'insertion.

**En 2014, 47 personnes ont été en poste** en CDD Insertion.

Sur le maraîchage **27 443 heures** payées (présence des salariés en insertion) soit **20 personnes** présentes en moyenne sur 26h soit 15,07 ETP contre 12 en 2014.

La saisonnalité de l'activité maraîchère entraîne un nombre de salariés moins important en hiver.

Sur l'activité de pépinière/chantier environnement **9 162 heures** payées (présence des salariés en insertion) soit **7 personnes** présentes en moyenne sur l'année sur 26h soit 5,03 ETP.

Nous n'arrivons toujours pas à la parité dans le public accueilli (70% d'hommes contre 30% de femmes), alors que les femmes ont tout à fait leur place et peuvent occuper l'ensemble des postes proposés par la structure. Seulement 17% des prescriptions reçues sont des candidatures féminines. Nous poursuivons notre sensibilisation auprès des partenaires afin de tendre vers l'objectif des 50%.

Les publics accueillis correspondent majoritairement à la tranche située entre 26 et 45 ans. On constate 19% de plus de 50 ans accueillis cette année contre 13% en 2014 et 6% en 2013, dont 13% de +55ans. Ce chiffre reflète un phénomène une exclusion socio-professionnelle partielle des + de 50 ans.

Le phénomène de « solitude » est important : 49% des salariés (hommes et femmes) sont déclarés isolés (vivant sans conjoint) et 11% en situation monoparentale. Le parcours aux Nouveaux Jardins permet pour beaucoup de salariés de rompre en partie cette solitude en se re-crétant du lien social.

### **Niveau de formation initiale des salariés**

Comme l'an dernier **85%** (91% en 2014) des salariés se situent entre le niveau 6 et 5 et rares sont les personnes possédant un niveau 4.

Niveau 123 Etudes Supérieures	4 %
4 Niveau bac	11 %
5 BEP-CAP	21 %
5bis BEPC	34 %
6 Ecole primaire	30 %

Les données statistiques permettent toutefois de révéler un écart entre le niveau de formation des hommes et des femmes qui n'apparaît pas dans ce tableau synthèse ; globalement, les femmes accueillies aux jardins de la Solidarité en 2015 sont davantage diplômées proportionnellement que les hommes (31% des femmes ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat ; pour 9% des hommes accueillis).

Sur l'année 2015, on décompte 14 situations de difficultés relevant du « Français Langue Etrangère et illettrisme ». Sept personnes ont pu bénéficier de remise à niveau en français in situ de 70h, et un d'une formation de remise à niveau mathématiques/français « compétences clefs » de 98h sur le temps de travail.

### **Origine résidentielle des salariés**

Communauté d'Agglomération Pays Voironnais 51%  
Communauté d'Agglomération Cœur de Chartreuse 2%  
Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin 4%  
Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole 40%  
Communauté de communes du Pays de Bièvre Est 2%

La principale problématique des salariés lors de leur arrivée aux Jardins en 2015 est la rupture professionnelle et l'ancienneté dans le chômage (42,5%). L'absence de mobilité est également constatée (9%), ainsi que pour un certain nombre la difficulté d'accès au logement (20%).

### **Un effort de formation important**

Dans le cadre du parcours d'insertion, les Nouveaux Jardins de la Solidarité accordent une place importante à la formation et à la mise en place d'immersion en milieu professionnel pour les salariés souvent peu formés et /ou en réorientation professionnelle. Ces temps de formations et d'immersions, permettent aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi de prendre confiance en eux. Elles permettent aussi au-delà de l'acquisition des compétences, d'expérimenter et valider le projet professionnel et la situation de formation par leur caractère souple et relativement court.

Toutes ces formations et immersions sont prises sur le temps de travail. En 2015, les formations ont représenté 1955h soit 75 semaines de travail à 26h (5% du total des heures travaillées, 8% en 2014).

Plusieurs types d'actions sont proposés aux salariés : des formations collectives en interne, en externe, individuelle ou collective, et les actions de santé/bien-être.

**La formation *Certification des compétences maraîchère*** réalisées pour 10 salariés par le CFFPA de St Ismier, Cette formation entrait comme l'an dernier, dans le cadre d'une formation régionale proposée par les Jardins d'Astrée, appartenant au Réseau Cocagne et financée par la Région Rhône-Alpes : les compétences premières d'ouvrier polyvalent agricole. 5 demi-journées de formation ont été animées par le centre de formation agricole de St Ismier. Les salariés ont rédigé un dossier présentant la culture d'un légume appuyés par la chargée d'insertion et des bénévoles puis ont été évalués par un maraîcher professionnel ce qui leur a permis d'exploiter les connaissances et les compétences acquises. Une remise officielle des certificats a ensuite eu lieu au CFFPA.

### **Projet culture et expression**

Dans le cadre du partenariat avec « Culture du Cœur », association œuvrant pour rapprocher la Culture d'un public qui y est peu sensibilisé, un projet Culture et Expression a été mis en place avec les Nouveaux Jardins de la Solidarité. Ce projet s'est déroulé en 3 étapes de février à mars.

Neuf salariés des Nouveaux Jardins de la Solidarité ont rencontré Christophe Aléveque et Serena Reinaldi avant leur spectacle « 2000 ans de mensonges » vendredi 23 janvier. Ils ont pu ensuite assister au spectacle.

En mars ce sont 6 salariés, 1 encadrant technique et la chargée d'insertion qui ont participé à une visite guidée de la salle de spectacle de l'Heure Bleue puis à un atelier de théâtre et d'écriture organisé par la Fabrique des petites Utopies, une compagnie de théâtre grenobloise.

La dernière étape de ce projet a eu lieu fin mars à la radio New's FM. Les salariés ont enregistré une émission de radio pour raconter leur expérience du théâtre et leur travail aux Jardins...

### **Que deviennent les salariés après les jardins ?**

44% ont retrouvé un emploi ou sont partis en formation qualifiante

Sur les 47 personnes salariées, 28 restent encore en cours de contrat (soit 60 %) en début d'année 2016 et 19 personnes ont quitté notre structure en 2015.

Pour les personnes sorties sans solution immédiate, si les données quantitatives statistiques ne révèlent pas de sorties immédiates en emploi ou formation, les passages aux jardins (de 12 mois en moyenne) permettent toujours de faire avancer les situations.

Globalement, pour les 9 personnes concernées en 2015, cela favorise l'épanouissement et le développement personnel, mais aussi la construction de projet, l'autonomie sociale, financière et le logement. Toutefois, il est parfois nécessaire de quitter les Jardins pour travailler d'autres problématiques ou pour se mobiliser sur des recherches d'emploi adaptées.

### **La production de légumes en maraîchage biologique et la vente en circuit court à un réseau d'adhérents consommateurs**

Objectifs : concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale.

Contribuer au développement et à la promotion de l'agriculture biologique en lien avec les producteurs en agriculture biologique de la région.

L'été 2015 a été très chaud et très sec, mais les Nouveaux Jardins de la Solidarité basés dans les « îles » de Moirans sur des terrains avec une nappe d'eau peu profonde, n'ont pas été impactés par la sécheresse.

D'une manière générale, la production de 2015 poursuit l'avancée déjà amorcée en 2014 : des parcelles bien gérées, un enherbement maîtrisé, des légumes en quantité et qualité.

Le Chiffre d'affaire de vente de légumes a progressé de 26% entre 2014 et 2015 (162 827€).

Avec en parallèle une forte baisse des achats de légumes : 7 320€ soit 4,7% du chiffre d'affaire des ventes de légumes, contre 11 932€ en 2014 soit 9% du CA global des ventes de légumes.

Le très bon fonctionnement et l'implication de l'équipe des encadrants ont favorisé cette réussite.

Les investissements se sont poursuivis en 2015 : cover crop, bineuse, chambre froide supplémentaire, nouveau camion de livraison, réfection des voies d'accès aux serres, 2 serres supplémentaires, filets brise vent....

### **Les paniers de légumes aux adhérents**

Les légumes sont commercialisés par le biais des paniers hebdomadaires. (grands paniers à 15 euros ou 10 euros pour les petits paniers) : de janvier à décembre 2015, les Nouveaux Jardins ont livré 13 921 paniers ; 298 adhérents paniers en décembre 2015 contre 262 en fin 2014.

Il y a 22 lieux de dépôt différents hors du site de l'exploitation (2 nouveaux lieux en 2015 : sur le site de l'entreprise Constellium et à Villard de Lans) : Moirans, Rives, Voiron, Varcès, St Martin d'Hères, Grenoble, Meylan, St Nizier, St Ismier, Lans en Vercors...

### **Diversification**

Poursuite de la livraison d'œufs bio en partenariat avec le GAEC du Pré Borel et mise en place un partenariat avec la Ferme du May fin 2015 pour la livraison de fruits bio dans les paniers de nos adhérents.

Un partenariat également qui se poursuit avec Artisans du Monde Voiron, pour lesquels nous proposons les produits et les distribuons sur commande dans les paniers de nos adhérents deux fois par an.

- Vente de plants : comme en 2014, les ventes de plants maraîchers ont eu lieu au mois de mai, 2 demi-journées sur place avec ouverture des Jardins le samedi.

- Marché sur le site : fin 2015, nous avons mis en place un marché en place sur le site tenu par des bénévoles le mercredi matin. Un chiffre d'affaire d'environ 150€ a été réalisé ainsi chaque semaine à partir du mois d'octobre. Ce marché sera poursuivi en 2016.

### **La pépinière et les chantiers espaces verts**

Objectifs : concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale

Contribuer au développement et à la promotion de vente de plants indigènes et à l'entretien/aménagement d'espaces naturels en lien avec les associations de protection de la nature locales.

Moyens mis en œuvre : respect des cahiers des charges de l'agriculture biologique (sans certification), vente de plants de variétés indigènes (fleurs, arbres, arbustes et petits fruits) et chantiers

La pépinière produit plus d'une centaine de variétés locales de plants d'arbres et d'arbustes cultivés sur les principes de l'agriculture biologique.

La vente de végétaux a été bonne cette année, 32 481€ de janvier à décembre 2015 contre 21 587€ en 2014.

L'équipe des Nouveaux Jardins a été présente comme chaque année à la foire de Réaumont (printemps et

automne) et la foire de Coublevie.

Ces temps de vente et de rencontre avec le grand public permettent de se faire connaître et de prendre des contacts pour des chantiers d'entretiens d'espaces verts futurs. Cela mobilise cependant lourdement les encadrants sur des temps de week-end.

Un nouveau partenariat avec le magasin Simply Market de Voiron a été mis en place et a permis de vendre des plants de fleurs dans ce magasin.

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité ont réalisé un excellent chiffre d'affaires sur les chantiers extérieurs en 2015 de 67 173€.

La poursuite du partenariat avec les Emplois Verts a permis de sous-traiter pour 22 239€ de chantiers d'entretien d'espaces naturels.

Un travail a été mené avec le chargé de mission de l'association Entrepreneurs solidaires du Centre Isère pour aider à la commercialisation et obtenir ainsi un nouveau chantier d'entretien de sentiers de randonnées avec la communauté de communes Chambaran- Vinay – Vercors. C'est ainsi plus de 300 km de sentiers qui ont été entretenus sur 20 communes. (32 journées d'intervention en 2015). Ce chantier sera reconduit sur toute l'année 2016.

Il y a des portions de sentiers complètement obstruées qu'il a fallu rouvrir, et beaucoup de zones délaissées depuis plusieurs années.

Cette première expérience de ce type de travaux nous a permis de mieux connaître ce vaste secteur et d'effectuer des travaux très intéressants pour nos salariés tant au niveau des compétences acquises que pour leurs valorisations personnelles (remerciements des randonneurs et contentements des différentes Mairies et élus pour le travail effectué).

#### **Des investissements ont été poursuivis en 2015 pour cette activité (12 077€) :**

Acquisition d1 véhicule 7 places complémentaire (don de GRDF), 9 tables chauffantes de semis, 2 débroussailleuses, 7 chariots à fleurs, 1 tire fort...

L'utilisation et la mise en place du logiciel Jardicontact en 2015 a considérablement facilité le travail de suivi et de facturation.

#### **Opération « balcons fleuris »**

Nous avons renouvelé l'opération balcons fleuris menées sur plusieurs quartiers de Grenoble par le bailleur social ACTIS. Les Nouveaux Jardins de la Solidarité fournissent aux habitants des plants de fleurs, aromates ainsi que des jardinières et du terreau dans certains cas et sont présents lors des distributions aux habitants pour dispenser des conseils. L'objectif pour ACTIS est de créer du lien social avec les habitants et de travailler sur l'utilisation des terrasses/balcons pour éviter qu'ils ne deviennent des lieux de stockage.

#### **Actions de sensibilisation : environnementales et sociales**

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, par leur travail d'insertion et de production en agriculture biologique, participent à la sensibilisation des personnes (élus, adhérents, voisinage...) à la préservation de l'environnement et l'insertion sociale des personnes en difficultés.

Un développement socialement équitable renvoie à l'insertion mais aussi au partage des ressources, à la solidarité intra et intergénérationnelle, à la citoyenneté, à la diffusion externe dans le milieu social.

- **partenariat avec l'AFIPAEIM** : un groupe de 5 à 8 personnes handicapées viennent tous les 15 jours une matinée avec leur éducateur pour travailler aux Nouveaux Jardins.
- **projets d'Entrepreneurs Solidaire du Centre Isère** regroupant d'autres S.I.A.E. du territoire – Passiflore, Emplois Verts du Pays Voironnais, P.A-I. S S et la Ressourcerie.
- **visites des Jardins** avec différents groupes : scolaires, adultes...ainsi que des actions d'informations, de formations et de sensibilisation qui ont eu lieu tout au long de l'année
- **participations à des manifestations**
- **participation au forum des Associations de Moirans** et à celui de St Egrève en septembre.
- **Accueil de stagiaires** : les Nouveaux Jardins de la Solidarité sont aussi terrain d'accueil pour des stagiaires. Au total 14 stagiaires ont été accueillis en 2015. Les stagiaires sont issus de différents organismes (Mission Locale, Pôle Emploi, CFPPA St Ismier, MFR, collèges...) et viennent tester leur projet professionnel, évaluer leurs capacités au sein de notre structure.

## Approbation du rapport d'activité

Vote POUR à l'unanimité des présents ou représentés

### 4. Rapport financier

Fait par Francine BILLION-GRAND (trésorière).

Le résultat net de 2015 est positif à 9.942 € contre 5002 € en 2014, Le résultat d'exploitation bien que restant déficitaire à - 18 298€ est également en amélioration.

#### LES PRODUITS :

Le total des produits est passé de 778k€ en 2014 à 893k€ en 2015 soit une augmentation de 15%.

Ceci résulte principalement de la hausse de notre chiffre d'affaires passé de 219k€ en 2014 à 281k€ en 2015 soit une hausse de 28%.

Les subventions d'exploitation correspondant à l'aide aux postes augmentent de 27% suite au mode de calcul plus favorable.

Voyons précisément la décomposition de la hausse du chiffre d'affaires :

- Maraîchages :
- Vente de légumes par les paniers remis aux adhérents : de 111k€ à 140k€ soit + 26%
- Vente de légumes hors paniers, plus œufs et fruits : de 25k€ à 32k€ soit + 28%
- Verdages :
- Chantiers espaces verts : 53k€ à 67€ soit + 28%
- Ventes de plants de notre pépinière : 24k€ à 34k€ soit + 40%

#### LES CHARGES :

Le total des charges est passé de 773k€ en 2014 à 883k€ en 2015 soit une augmentation de 14%.

Ceci résulte principalement de la hausse des salaires et charges sociales passé de 592k€ en 2014 à 675 k€ en 2015 soit une augmentation de 14%.

Formation professionnelle en augmentation.

Augmentation des dotations aux amortissements suite aux nombreux investissements en 2015.

Achat de légumes en baisse (-4325€).

Augmentation concernant « fournitures, entretien, petits équipements » due à la modification de la règle comptable ; est mis en amortissement tout achat de matériel supérieur à 500 €.

Le résultat d'exploitation -18.897€ contre -43 724€ en 2014. Ce progrès est notamment dû à l'affectation des quotes-parts d'investissement dans les produits d'exploitation et non en produits exceptionnels).

Il nous reste pour 2016 à poursuivre les efforts d'efficacité afin d'atteindre un résultat d'exploitation à l'équilibre.

## Approbation du rapport financier

Vote POUR à l'unanimité des présents ou représentés

### 5. Perspectives 2016

Présentées par Carole VINATIER-SAMBA

En 2016 il sera nécessaire de poursuivre le développement du chiffre d'affaire pour arriver à un résultat d'exploitation à l'équilibre permettant la viabilité et la pérennité de la structure. Les bons résultats financiers de 2015 nous permettent d'imaginer l'avenir plus sereinement

Cependant il convient de mettre l'accent sur le projet professionnel des salariés en insertion **et de remonter le taux de retour à l'emploi vers 60%**.

Nous souhaitons envisager **une amélioration de nos conditions d'accueil des salariés** en obtenant en 2016 un permis de construire pour un « bâtiment agricole » qui pourrait être construit en 2017. Si ce permis n'est pas obtenu, il faudra projeter le renouvellement de certains bungalows et de la serre des vestiaires. Dans tous les cas en 2016, il convient de commencer à collecter des fonds pour la solution retenue.

**Le développement de la production de légumes côté maraîchage et du nombre d'adhérents paniers devra se poursuivre**, même si les limites de production sont actuellement atteintes au vu des surfaces irriguées disponibles. Les objectifs de 2016 sont de 300 paniers hebdomadaires équivalents 10€.

Les investissements matériels seront poursuivis en 2016 avec l'appui de fondations et partenaires.

**Côté Pépinière/chantiers environnement**, le volume de chantiers a bien progressé en 2015 et il est nécessaire de le maintenir en 2016. Notre partenariat avec les Emplois Verts sera renouvelé sur le même volume qu'en 2015, de même que l'entretien des sentiers de randonnées qui sera fait sur une année pleine soit 28 000€, ce qui garantit un minimum de chiffre d'affaires.

Le développement de la pépinière/horticulture devra être poursuivi en 2016, notamment sur la commercialisation en diversifiant nos clients (sous des écoles, comité d'entreprises...). En 2016, un marché avec le Conseil Général est maintenu pour la fourniture de plants à hauteur de 8000€ maximum et les opérations balcons fleuris qui se poursuivent mais se réduisent en volume d'année en année.

## 6. Rapport du commissaire aux comptes

Fait par M. E. Traoré qui commente tout d'abord les comptes de l'année 2015.

Vient ensuite le rapport. M. Traoré qui rappelle le rôle du commissaire aux comptes. Les comptes sont certifiés pour l'année 2015 mais avec une réserve mineure (voir p 42 du rapport remis lors de l'AG). Il termine par justifier la certification des comptes en expliquant les différents contrôles effectués sur les pièces comptables et les méthodes employés notamment pour les investissements et leur amortissement.

## 7. Vote des comptes

**Approbation des comptes**

**Vote POUR à l'unanimité des présents ou représentés**

## 8. Affectation du résultat

Il est proposé que le montant du résultat net soit affecté au report à nouveau et que le montant du report à nouveau des années 2013, 2014, et 2015 soit mis en Comptes 10 « réserves associatives ».

**Approbation de l'affectation du résultat**

**Vote POUR à l'unanimité des présents ou représentés**

## 9. Budget prévisionnel 2016

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
<i>Achats</i>	<i>88080</i>	<i>Prestations de service/produits</i>	<i>264 539</i>
<i>Autres charges externes</i>	<i>68509</i>	<i>Ventes rétrocedées</i>	<i>31 200</i>
<i>Formation</i>	<i>2 600</i>	<i>Produits des activités annexes</i>	<i>9 140</i>
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	<i>3 835</i>	<i>Subvention d'exploitation</i>	<i>102 981</i>
<i>Rémunérations du personnel</i>	<i>555 537</i>	<i>Autres produits</i>	<i>460 873</i>
<i>Charges sociales</i>	<i>120 122</i>		
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>30 500</i>		
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>868 733</b>	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>868 733</b>
<i>Total des charges financières</i>	<i>0</i>	<i>Total des produits financiers</i>	<i>0</i>
<b>Total des charges avant contribution volontaires</b>	<b>868 733</b>	<b>Total des produits avant contribution financière</b>	<b>868 733</b>
<i>Contribution volontaire emploi en nature</i>	<i>0</i>	<i>Contribution volontaire ressource en nature</i>	<i>0</i>
<b>Total des charges</b>	<b>868 733</b>	<b>Total des produits</b>	<b>868 733</b>

*L'Etat risque à long terme de baisser ses subventions. D'où l'importance d'augmenter le CA de l'association. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas investir sans subvention d'investissement et sommes réticents à l'emprunt. Nous n'investissons que lorsque nous avons une subvention correspondante.*

Question 1 : l'augmentation de la surface cultivée entraînera-t-elle une augmentation du nombre de salariés ? A surveiller mais le nombre d'ETP actuel paraît raisonnable à ce jour car il y a parfois des moments de sous-activité et des opportunités de hausse de productivité.

Recrutement d'un salarié permanent sur le poste d'administrateur du réseau des adhérents.

Question 2 : Valorisation du travail des bénévoles ? A hauteur de 36000€ (hors heures statutaires) même si cela n'apparaît pas dans les documents comptables.

#### **Approbation du budget prévisionnel**

**Vote POUR à l'unanimité des présents ou représentés**

### **10. Montant des adhésions 2017**

Carole explique le nouveau fonctionnement (en année glissante) des adhésions et rappelle les différents montants.

Il est possible de faire des ventes auprès de personnes qui ne sont pas adhérents jusqu'à 60 000€ annuels.

Adhésion paniers normale	30,00 €
Adhésion paniers à compter du 1 <sup>er</sup> juillet	15,00 €
Adhésion paniers à compter du 1 <sup>er</sup> octobre	1,00 €
Adhésion de soutien	60,00 €
Adhésion simple (hors paniers)	10,00 €
Adhésion solidaire	10,00 €
Adhésion membre associé	0,00 €

#### **Approbation du montant des adhésions**

**Vote POUR à l'unanimité des présents ou représentés (39 personnes présentes à ce moment du vote)**

### **11. Montant des paniers 2017**

Petit panier hebdomadaire	10,20 €
Grand panier hebdomadaire	15,30 €
Panier découverte (5 semaines) petit	12,50 €
Panier découverte (5 semaines) grand	18 €
Œufs	2,55 €
Frais de transport - Dépôt des Jardins	0,00 €
Frais de transport - Plaine	0,50 €
Frais de transport - Vercors	1,00 €

#### **Approbation du montant des paniers**

**Vote POUR à l'unanimité des présents ou représentés (39 personnes présentes à ce moment du vote)**

### **12. Election des membres du conseil d'administration**

Membres sortants en 2016 : Isabelle ALAPETITE, Antoine FRANCO, Chantal REMON, Lino TRICOLI

Aucun des membres sortants ne se représente.

3 nouveaux membres se proposent : Gérald GOMEZ, Catherine MARCHAL, Myriam PAYRE.

#### **Résultat du vote :**

Gérald GOMEZ : 38 voix POUR, 1 voix CONTRE

Catherine MARCHAL : 39 voix pour

Myriam PAYRE : 38 voix POUR, 1 non exprimée

L'assemblée Générale se termine autour de boissons et gâteries salées ou sucrées apportées par les participants.